
Communiqué de presse de la section académique du SNES-FSU

Mme la députée Dumas, ce ne sont que quelques enseignants qui chantent !

Le jeudi 4 avril, environ 300 personnes ont manifesté à Nîmes dans le cadre d'une journée nationale de mobilisation contre les réformes des ministres Blanquer (réforme du lycée et du Bac, projet de loi "École de la confiance", budget 2019 et suppressions de postes) et Darmanin (projet de loi sur la Fonction Publique)

Souhaitant rencontrer les députés de Nîmes pour échanger sur ces réformes massivement contestées par les personnels, le cortège s'est rendu devant la permanence de la députée Françoise Dumas et a demandé de la rencontrer. Une délégation est rentrée dans la permanence de la députée, sans effraction (contrairement à ce que la députée affirme dans la presse), sans bousculade, dans un esprit bon enfant respectueux des biens et des personnes. Constatant l'absence de la députée et l'impossibilité de la rencontrer, les enseignants ont quitté le local dans le calme, après avoir poussé la chansonnette, en y laissant quelques tracts sur la table et en scotchant quelques affichettes aux murs. Aucune dégradation n'a été commise.

Depuis, la députée se répand dans la presse et sur les réseaux sociaux et tente de muer cette saynète en acte odieux d'anti-parlementarisme, évoquant même de supposées menaces de mort à son égard !

Cette stratégie de dramatisation outrancière, sans aucun fondement factuel, et dont le gouvernement et le ministre Blanquer sont coutumiers, cache mal l'absence de réponse politique de la députée au mécontentement et à l'exaspération qu'expriment la majorité des enseignants et de plus en plus de parents d'élèves et de concitoyens face à la politique éducative menée le gouvernement.

Les enseignants manifestent depuis des mois leur désaccord avec les choix et les mesures du ministre Blanquer. À leurs revendications et leurs mobilisations ne sont opposés que la surdité et le mépris, le refus d'entendre et de prendre en compte les propositions des organisations représentatives, l'autoritarisme et les menaces de sanctions. Il y a pourtant urgence à ce que le ministre entende les personnels qui ne cessent de l'interpeller depuis plusieurs semaines, par la grève et les manifestations, comme les 19 mars, 30 mars, 4 avril, et par des actions multiformes qui témoignent de la force du mouvement et de la contestation qui monte. Il doit mettre un terme à ses réformes et rouvrir des discussions.

Le SNES-FSU (avec 4 autres syndicats de l'éducation) et la FSU ont interpellé et alerté les parlementaires sur le projet de loi "École de la confiance" en leur demandant de ne pas le voter. Lors de l'étude du texte à l'assemblée Nationale, des amendements adoptés à la hussarde en ont renforcé le caractère inacceptable. Sans réponse de la députée Dumas, le SNES-FSU renouvelle sa demande de la rencontrer pour lui exposer ses inquiétudes et ses propositions.

Dans ses communiqués de presse, la députée Dumas a cité nommément trois enseignants actifs ou retraités (Janie Arnéguy, Vincent Bouget et Denis Lanoy), en pointant leur engagement public dans des organisations politiques. Le SNES -FSU apporte son soutien entier à ces trois collègues engagés professionnellement dans l'éducation nationale et engagés dans la vie publique de façon pacifique et démocratique.

Nîmes, le 6 avril 2019

Contact :

Bertrand Humeau - 06.87.01.96.75 - co-secrétaire académique du SNES-FSU